

**ORGANISATION DE LA FORMATION
ET MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPETENCES SPECIFIQUES
MASTER**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2023-2024

Ces MCC spécifiques viennent compléter les MCC générales validées par le Conseil académique du 25/05/2023.

1. PRESENTATION DE LA FORMATION DE MASTER

DOMAINE : Droit, Economie, Gestion

MENTION : Economie Sociale et Solidaire

Années et/ou Parcours-type (le cas-échéant) : M2 Ingénierie de la Protection Sociale et Mutuelles

Code(s) étape Apogée : 2ESG2 – 2ESC2 – 2EST2

2. MODALITES DU CONTROLE DE L'ASSIDUITE (nombre d'absences autorisées, sanctions...) :

L'assiduité est obligatoire. Chaque absence devra impérativement être justifiée au plus tard dans les 48 heures, faute de quoi elle se transformera en absence non justifiée. Les copies des justificatifs d'absence doivent être transmis par mail au secrétariat pédagogique de la LP dans un délai de 48h. Passé ce délai, les justificatifs seront jugés irrecevables. Si un étudiant comptabilise plus de 5 journées d'absence injustifiée sur une année, il devra passer une épreuve supplémentaire

Les étudiants en contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation, doivent également fournir les originaux des justificatifs d'absence à leur entreprise d'accueil.

En cas d'absence justifiée lors d'un contrôle continu, l'enseignant-e en charge d'un cours a la possibilité d'organiser une épreuve de substitution à la demande de l'étudiant. A défaut, l'étudiant-e sera noté ABJ (absence justifiée) et se verra attribué la note de 0/20. L'épreuve de substitution ne revêtira pas nécessairement la même forme que l'épreuve à laquelle l'étudiant aura été absent

En cas d'absence injustifiée, l'étudiant.e sera noté ABI (absence injustifiée), ce qui entrainera une défaillance à l'ECUE concernée. L'étudiant devra donc repasser l'ECUE en 2^{ème} session

3. COMPENSATIONS :

Entre :

- UE d'un même bloc de compétences
- UE d'un même semestre
- UE d'une même année
- Autres compensations

ECUE d'une même UE

Les UE se compensent mais il faut obtenir la note minimale de 10/20 au mémoire pour valider le diplôme.

4. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES CONCERNANT LA FORMATION :

- Régimes d'études proposés :
Formation initiale (FI) FI par apprentissage (FA) Formation continue (FC)
 - Organisation des études :
Alternance Stage
 - Des aménagements d'études sont-ils prévus en FC et/ou en FA ?
Oui Non
- Si oui lesquels ? Au cas par cas

5. AUTRES MODALITES CONCERNANT LA FORMATION :

Évaluations, règles de calcul, capitalisation, stages, mémoire, options, cours en distanciel...

Toutes les évaluations se font en contrôle continu.
En cas de stage alterné, une durée minimale de 16 semaines de stage est requise pour valider le diplôme.